

23^e Assemblée générale du Badminton Club Courrendlin

le vendredi 21 octobre 2011 à 20h00 au restaurant du Coq d'Or à Vellerat

1. Présences

Comité : Pia Stadelmann est excusée et remplacée aimablement par Sandrine Bâtscher. Tous les autres membres du comité sont présents.

Membres : personnes excusées : Martin Nobs, Noémie Butt, Margaux Thiébaud, Margaux et Emma Christe, Samuel Christe, Emmanuel Farine, Marie Champion, Mathilde Schott, Ladina Gerber, Jean-Claude Rossinelli, Fredy Zweiacker, Domenico Latino, Léo Reber, Roxane Joliat, Françoise Gobat, Simon Croll, Cindy Leuenberger, David Christen, Suzanne Farine, Océane, Noé, Marion et Antoine Varrin.

2. Liste des présences

17 personnes sont présentes lors de l'ouverture de l'Assemblée y compris le comité.

16 membres resteront pour le souper.

3. Nomination d'un scrutateur

Nathalie Marchese accepte de fonctionner pour l'Assemblée de ce soir.

4. P.V. de la dernière Assemblée

Le procès-verbal de la dernière Assemblée est lu. Il est accepté à l'unanimité.

5. Rapports

de la présidente :

Joëlle a repris le poste de présidente depuis un an. Elle remercie chaleureusement les membres du comité qui œuvrent activement au bon déroulement de la marche du club. Elle présente chaque membre du comité et explique les différentes tâches qu'ils effectuent tout au long de l'année.

du vice-président :

Michel, qui est également président de l'AOB, nous parle tout d'abord de l'étape de Courrendlin du circuit juniors qui ne sera malheureusement pas organisée au mois de décembre de cette année, ceci dû au manque de motivation des habitués organisateurs, à la difficulté à rechercher des bénévoles, ainsi qu'à la lourdeur de la tâche d'organisation. Cependant, il précise que cette compétition sera certainement reprise une prochaine année.

Michel annonce que le cadre AOB connaît une dynamisation. Cette année, la fréquence des entraînements a augmenté : mercredi, jeudi et vendredi. Cela a permis d'intégrer plus de joueurs des différents clubs, leur permettant de trouver plus facilement un jour pour participer à l'entraînement. Il précise que les 15 entraînements donnés sur 3 jours se donnent tous à la Chaux-de-Fonds.

de la caissière et des vérificateurs des comptes :

Sandrine informe l'AG que la perte budgétée pour la saison 2010/11 était de frs 1'770.-. L'exercice de cette année s'est soldé en réalité par un bénéfice de frs 2'759.35. Ce qui représente une différence de frs 4'529.35. Elle en explique en deux mots les raisons:

Cette différence provient essentiellement des produits et charges suivants :

Les entrées :

- frs 1'200.- de cotisations en moins ceci dû à ce que le club compte moins de membres cette année.
- frs 1'000.- pour des subventions supplémentaires inattendues
- frs 1'600.- en moins car la Juracup n'a pas eu lieu en 2011

Les dépenses :

- frs 5'500.- car les volants utilisés ont été payés lors de la saison 2009/10 pour 2 ans
- frs 1'400.- pour les frais d'entraînement

Sandrine nous communique ensuite les chiffres réalisés dans les différents postes du compte d'exploitation. Ceux-ci totalisent des recettes pour frs 24'961.70 et des coûts pour frs 22'202.35. Il en ressort le bénéfice précité de frs 2'759.35. Elle détaille le bilan et communique que le capital au 31 août 2011 est de frs 44'967.45. En comparaison aux années précédentes, le capital au 31 août 2010 était de frs 42'208.10, au 31.08.09 il était de frs 43'847.55, le 31.08.08, il était de frs 47'924.55 et le 31.08.07, il était de frs 52'280.50.

Sandrine remercie le vérificateur des comptes de cette année. Les comptes ont été vérifiés par Yves Schaller. Celui-ci constate que les comptes sont très bien tenus et remercie Pia pour son excellent travail. Il recommande à l'Assemblée de bien vouloir les approuver. Après votation, les comptes sont approuvés à l'unanimité par un lever de main.

de la responsable interclubs :

Comme d'habitude, Stéphanie donne les résultats des différentes équipes au terme de la saison 2010/11 : elle annonce une bonne nouvelle : l'ascension de la 3^e équipe qui passe de la 4^e ligue en 3^e ligue. Elle félicite les acteurs de cette performance : Josselin Henry, Martin Nobs, Yohan Sommariva, Margaux Christe et Lisa Neuenschwander. Elle communique ensuite deux mauvaises nouvelles : la relégation de la 1^{ère} équipe qui passe de la 1^{ère} à la 2^e ligue et la 2^e équipe qui passe de la 2^e ligue à la 3^e ligue. Elle ajoute qu'en cours d'année nous avons été contraints de supprimer la 4^e équipe, ceci dû à un manque d'effectifs (certains jeunes n'ont pas tenus leur engagement pris en début de saison).

Elle parle ensuite du classement actuel : Courrendlin 1 : 6^e, Courrendlin 2 : 1^{er} et Courrendlin 3 : 7^e.

Elle précise encore que sur les 27 licenciés que compte le club, 15 personnes ont moins de 20 ans.

du responsable des manifestations extra sportives :

Mélanie revient sur la proposition évoquée lors de la précédente Assemblée. L'idée d'organiser une sortie sur un week-end a été abandonnée cette année en raison d'un calendrier bien chargé. Mélanie a rencontré des difficultés à trouver une date qui convienne à tous. En revanche, elle a

organisé une sortie d'un jour au Lac Noir dans le canton de Fribourg. Une vingtaine de participants y ont pris part avec enthousiasme.

Enfin elle informe l'Assemblée qu'elle étudie de nouvelles idées pour l'année prochaine.

du coach :

Michel explique ses activités pour ce poste. Cette année, l'offre J+S est identique à l'année passée. Nous avons touché environ frs 6'000.- de subventions pour la saison 2010/2011. Le montant des subventions que nous recevrons pour la saison en cours devrait être inférieur car le nombre de juniors a diminué.

Il remercie les différents entraîneurs pour le travail accompli durant l'année.

Joëlle précise que Simon Croll est passé moniteur mais que malheureusement il ne donne pas d'entraînement à Courrendlin. Elle ajoute que nous solliciterons à nouveau Josselin Henry afin qu'il effectue son cours de moniteur.

6. Cotisations 2011-2012 et budget 2011-2012

Les cotisations restent inchangées, frs 80.- pour les adultes non licenciés et frs 120.- pour les autres membres. Comme l'année dernière, les juniors recevront cinq cartes de membre soutien afin de leur permettre de réduire leurs cotisations.

Pia a préparé un budget « pessimiste » pour cette saison ceci dû au nombre de démissions, Sandrine explique brièvement les diminutions budgétées : les cotisations frs 7'500.-, les licences frs 6'500.-, les interclubs frs 2'500.-. Une perte est ainsi budgétée, elle se monte à frs 3'345.-. Le budget est accepté par l'Assemblée à l'unanimité.

7. Nomination d'un vérificateur des comptes

Mélanie Willemin fonctionnera l'année prochaine avec Nathalie Marchese comme suppléante.

8. Renouvellement des statuts

Chaque membre a reçu un exemplaire provisoire des nouveaux statuts du club. Ceux-ci étaient joints à la convocation à l'Assemblée de ce soir. Michel explique les raisons de cette révision. Le club souhaite participer au concours Cool&Clean pour ce faire, les statuts doivent être révisés. De plus, la banque a demandé de nouveaux statuts à Pia. Pour préparer ce nouveau document, Michel s'est basé sur les premiers statuts du club tout en s'inspirant des statuts du BC La Chaux-de-Fonds et du BC Yverdon afin de compléter la plaquette actuelle. Aucune question n'est posée par l'Assemblée. La proposition est acceptée à l'unanimité par un lever de main. Les nouveaux statuts sont maintenant officiels.

9. Elections statutaires (renouvellement du comité)

Aucun changement n'est à signaler au sein du comité. Cette composition est acceptée à l'unanimité.

10. Admissions et démissions

Nous pouvons comptabiliser 6 admissions, 19 démissions et aucune exclusion. Sandrine nous informe que le club compte actuellement 73 membres. Les admissions sont acceptées à l'unanimité.

11. Propositions des membres

Aucune proposition de la part des membres n'est parvenue à la présidente.

12. Date de la prochaine Assemblée

La prochaine Assemblée générale aura lieu le vendredi 26 octobre 2012 à 20h00. Le lieu sera communiqué ultérieurement.

13. Divers et imprévus

Madame Natacha Broquet, responsable communale présente ce soir, propose au comité d'insérer dans le journal « La Tour » de petits articles avec les dates des matchs. La prochaine date limite pour l'insertion des annonces est le 5 novembre 2011. La parution aura lieu en décembre. Les communications sont à transmettre à Stéphanie Willemmin.

Elle précise que concernant les statuts, il serait bien de déposer un exemplaire à la commune de Courrendlin afin de remplacer ceux qui y sont actuellement.

Concernant Cool&Clean, elle mentionne que cette organisation met à disposition des sociétés différentes fournitures utiles lors de manifestations comme la fête du village par exemple.

Au nom du comité



Muriel Joliat Hof

Secrétaire